

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU,
M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, M. Philippe CIER,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET,
M. Patrick MAILLET, M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Patricia PROHASKA.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Patrick MAILLET.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Anne BARBET.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**1 - REALISATION ET INSTALLATION D'UNE STELE DEDIEE A LA MEMOIRE
DES DEPORTES OLORONNAIS, RESCAPES DE L'ENFER DES CAMPS NAZIS**

Mme Maylis DEL PIANTA expose que, suite à la disparition, en mars 2019, du dernier déporté oloronais survivant des camps d'extermination, un groupe rassemblant les membres des familles de déportés oloronais (enfants de déportés) s'est constitué et a sollicité la Commune par courrier en date du 6 novembre 2019.

Ce groupe entend perpétuer la mémoire de ces oloronais revenus en 1945. Dans ce but, l'idée d'ériger une stèle en leur mémoire avec une inscription et une illustration symbolique est proposée à l'assemblée.

Cette stèle, en pierre des Pyrénées, d'une hauteur de 1 mètre, serait installée dans le prolongement du monument actuel des Déportés et pourrait porter l'inscription suivante :

**Ni oubli, Ni pardon
Stèle dédiée à nos parents Déportés,
Rescapés de l'enfer des camps nazis.
A nous, la mémoire,
A eux, l'immortalité.**

Stèle érigée suite au décès du dernier rescapé, en mars 2019.

Où cet exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

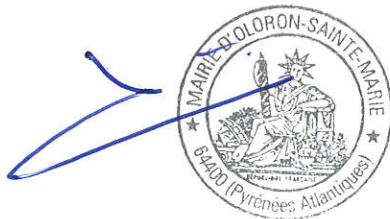
- **APPROUVE** le présent rapport,
- **PREND EN CHARGE** la fabrication et l'installation de la stèle,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents afférents.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 16 décembre 2019.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHE LE 23/12/2019


Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 20/12/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 20/12/2019